

# OBSERVATOIRE DES MÉTIERS EFFECTIFS 2024

## Focus

---

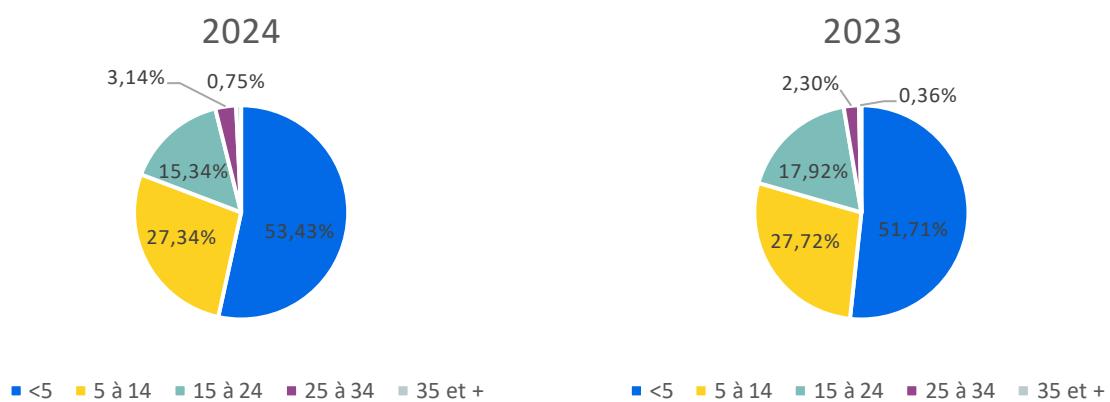
Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

Sa réunion du 9 décembre 2025 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2024.

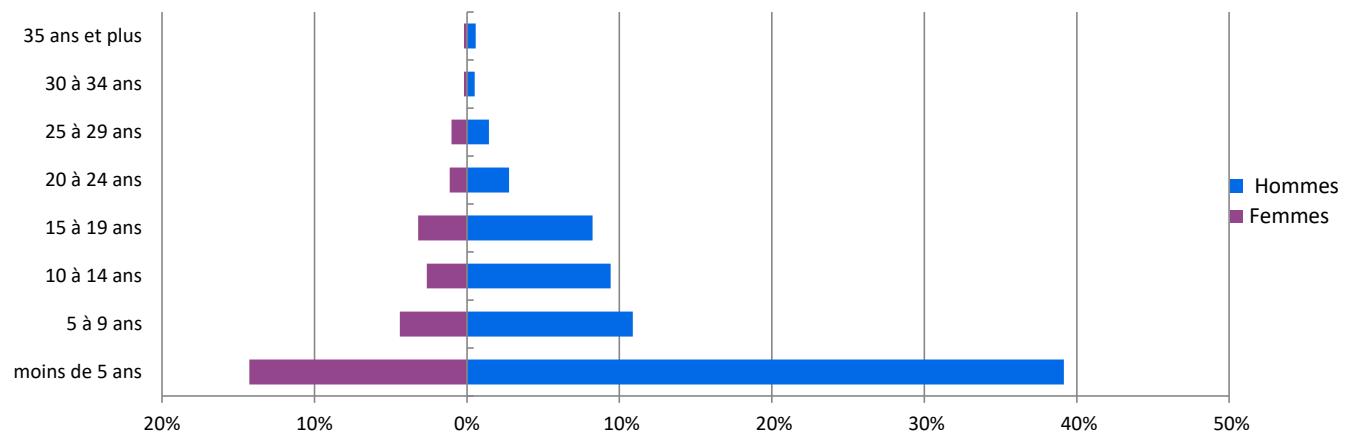
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2024 a porté sur 18 sociétés, représentant 1 613 salariés au 31 décembre 2024, contre 20 sociétés représentant 1 959 salariés au 31 décembre 2023.

## ANCIENNETÉ

Les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 5 à 14 ans représentent à elles seules près de 80 % des effectifs, signe que la profession continue de se renouveler, tout en fidélisant ses collaborateurs.



L'ancienneté moyenne en 2024 est de 8,08 années contre 7,14 années en 2023.



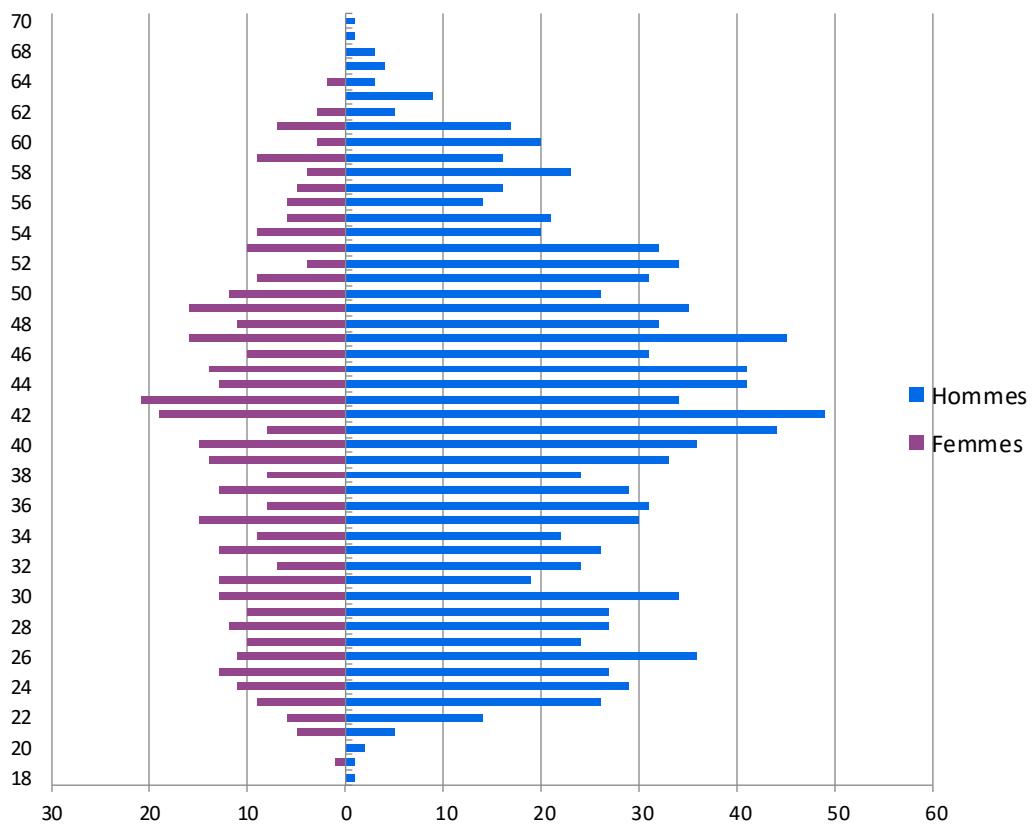
## ÂGE

Les tranches 20/29 ans et 30/39 ans reculent par rapport à 2023, passant respectivement de 20,27 % à 19,19 % et de 25,27 % à 23,97 %. À l'inverse, les tranches d'âge plus élevées progressent : la part des 40/49 ans augmente de 32,11 % à 33,02 % et celle des 50 ans et plus de 22,36 % à 23,94 %. Ces évolutions traduisent un glissement de la structure des effectifs vers des tranches d'âge plus élevées en 2024.

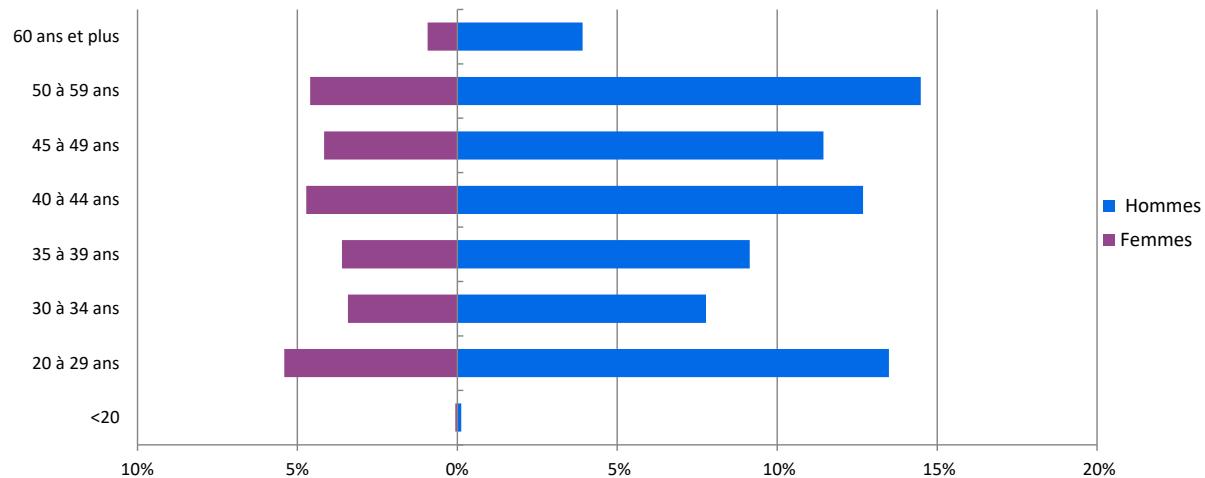
Même si ces chiffres ne connaissent pas d'évolutions importantes entre 2023 et 2024, sur une période de 15 ans, entre 2009 et 2024, la situation change totalement. On constate que les tranches de 20/29 ans et plus de 50 ans connaissent une forte augmentation, passant respectivement de 2,34% à 19,09% et de 9,08% à 23,94%. La tranche 40/49 ans rencontre également une légère augmentation, passant de 28,07% à 33,02%. De ce fait, la tranche 30/39 ans est nettement moins représentée, passant de 40,52% à 23,94%.

*L'âge moyen dans la profession est en légère hausse en 2024 par rapport à 2023 avec 41,3 ans contre 40,5 ans.*

*Répartition par âges*

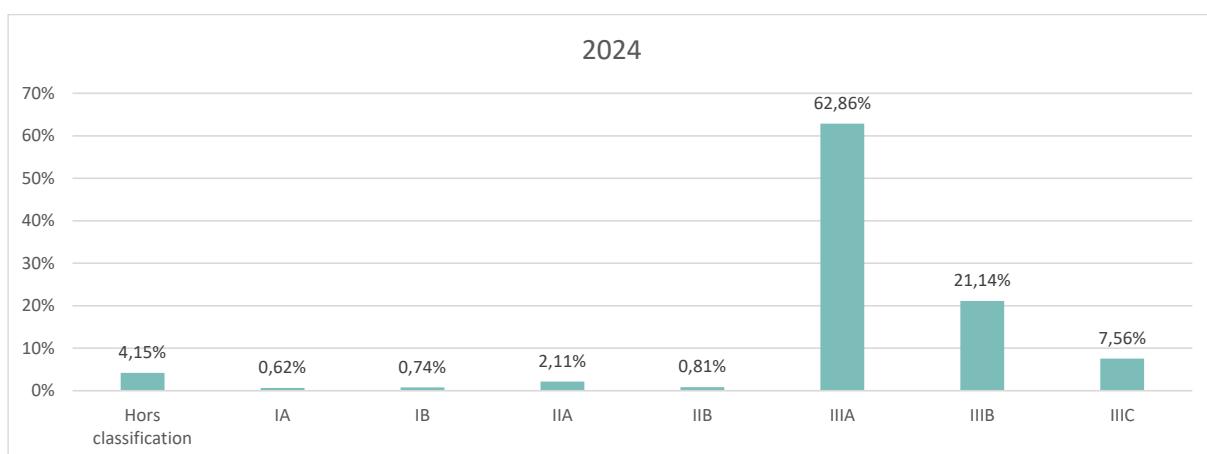


### Répartition par tranche d'âges



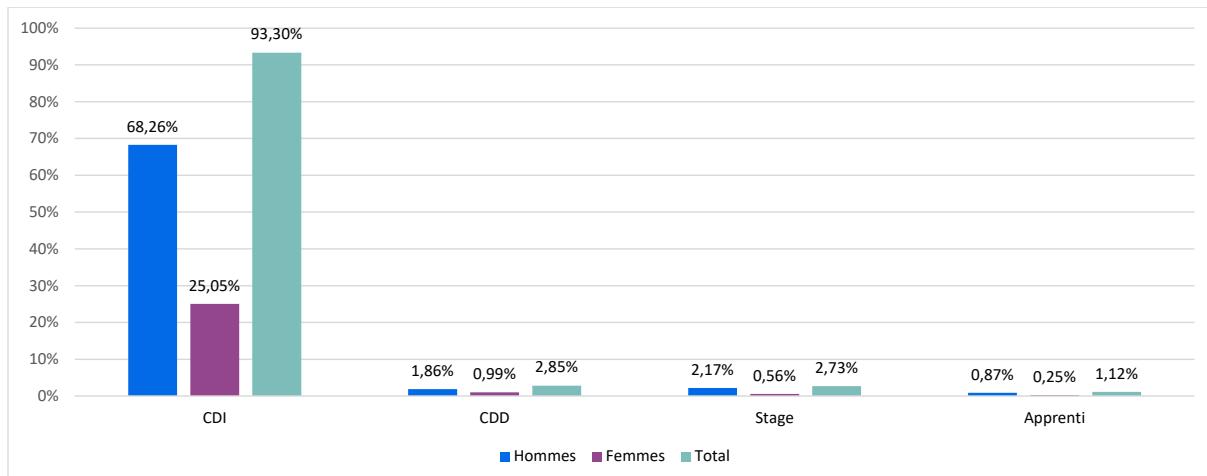
### NIVEAU DE QUALIFICATION

Les effectifs cadres de la profession sont toujours aussi importants, représentant environ 92 % des effectifs totaux, les salariés de la catégorie III.A représentant à eux seuls environ 63 % des effectifs.



## TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

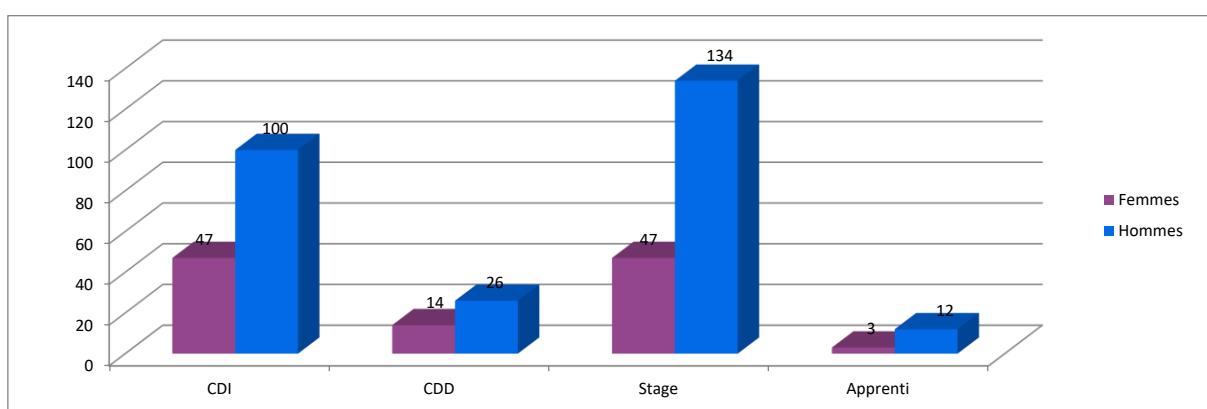
La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (93,30 % des effectifs totaux), les CDD arrivant en deuxième position (2,85 %).



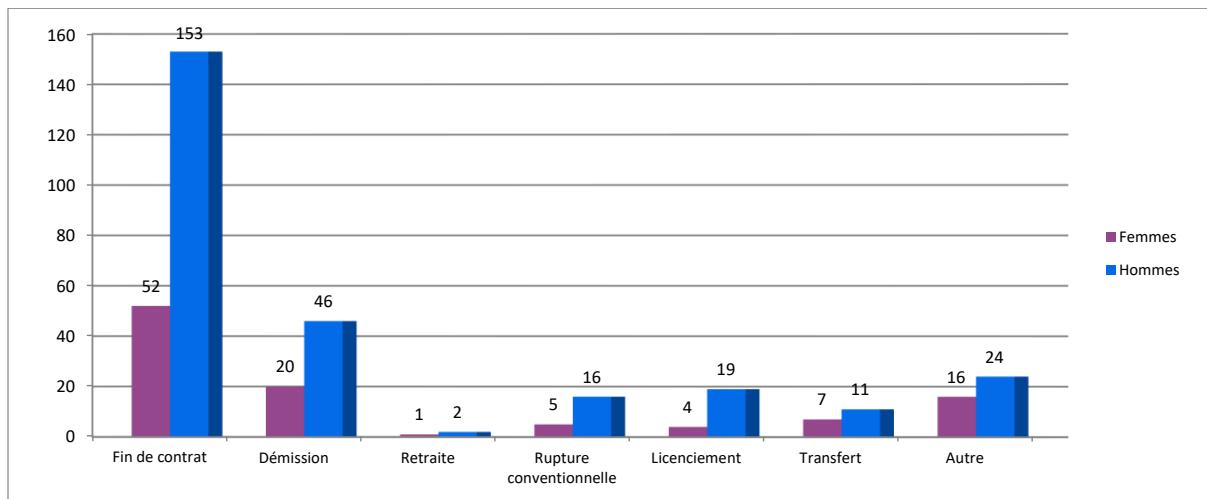
## ENTRÉES ET SORTIES

Le nombre d'entrées est légèrement supérieur à celui des sorties (383 vs 376), signe que la profession se renouvelle toujours et présente un solde positif en termes de nombre de salariés, même s'il est moins important qu'en 2023.

*Nombre d'entrées (hors intérim)*



### *Nombre de sorties*



\* y compris négociés

\*\* fusions, mutations

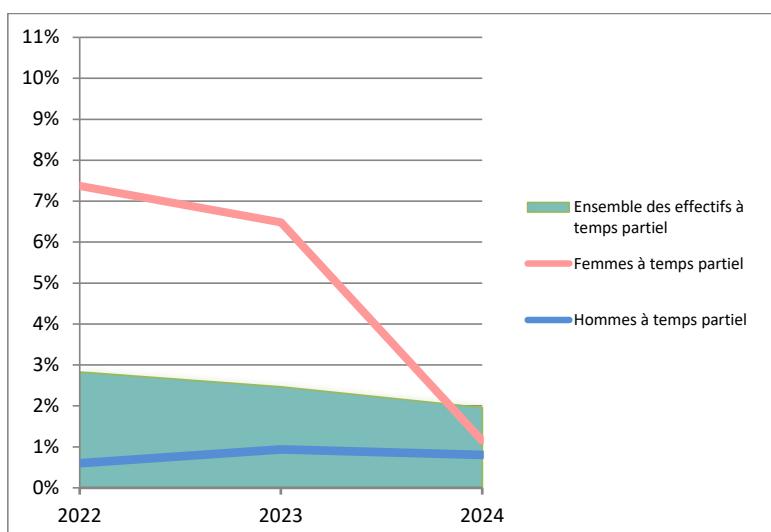
\*\*\* rupture de la période d'essai, mobilité, décès

Hors fin de contrat, les démissions restent la première cause de sortie, comme les années précédentes.

### **DURÉE DU TRAVAIL**

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (98 % des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant encore essentiellement des femmes, bien que leur part soit en baisse ces dernières années. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés.

### *Répartition des effectifs à temps partiel*



## MÉTIERS

Les résultats doivent être interprétés avec prudence, dans la mesure où le périmètre des entreprises répondantes diffère de celui des années précédentes.

La répartition des effectifs fait notamment apparaître une diminution des effectifs dans la majorité des métiers. En revanche, la vente trading connaît une augmentation fulgurante, passant de 9,54% à 54,35%.

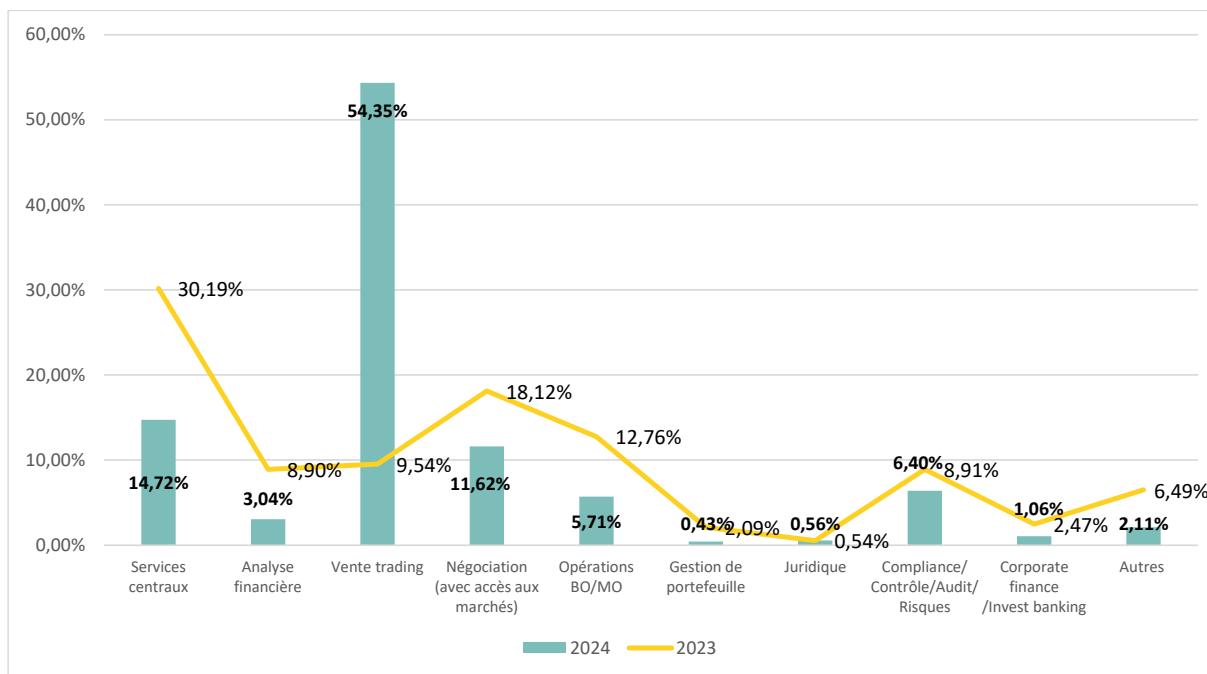
Seules les fonctions juridiques restent au même niveau.

On note que sur 15 ans, certains pôles connaissent une baisse très importante, notamment les services centraux, passant de 36,57% en 2009 à 14,72% en 2024 et les opérations BO/MO passant de 21,13% en 2009 à 5,71% en 2024.

*Répartition entre les métiers*

	Rappel 31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Tendance
Services centraux	33,09%	30,19%	14,72%	👎
Analyse financière	5,17%	8,90%	3,04%	👎
Vente trading	19,60%	9,54%	54,35%	👍
Négociation (avec accès aux marchés)	1,38%	18,12%	11,62%	👎
Opérations BO/MO	14,13%	12,76%	5,71%	👎
Gestion de portefeuille	2,31%	2,09%	0,43%	👎
Juridique	0,84%	0,54%	0,56%	👉
Compliance/ Contrôle/Audit/ Risques	8,62%	8,91%	6,40%	👎
Corporate finance / Invest banking	1,67%	2,47%	1,06%	👎
Autres	13,20%	6,49%	2,11%	👎

### Évolution des métiers entre 2023 et 2024



### FORMATION

Le financement de la formation est supérieur à l'année dernière avec en moyenne 7,54 % (6,41 % en 2023) de la masse salariale consacrés à la formation professionnelle continue.

L'analyse des actions de formation montre une forte concentration de l'effort sur la catégorie III A, qui représente à elle seule 82% des heures de formation dispensées en 2024, ce niveau étant cohérent avec le poids de cette catégorie dans les effectifs de la branche (63% des salariés). Par ailleurs, si les femmes suivent moins d'actions de formation en nombre, les formations dont elles bénéficient sont plus longues en moyenne. En catégorie III A, la durée moyenne des formations suivies par les femmes est supérieure d'environ 35% à celle des hommes, et en catégorie III B, elle est plus de deux fois plus élevée.

CATEGORIES	Nombre de Formation		Nbre d'heures formation		TOTAL nbre formation	TOTAL d'heures de formation
	H	F	H	F		
Hors classification	90	26	36	-	116	36
IA	2	-	3	-	2	3
IB	2	1	3	3	3	6
IIA	25	21	-	7	46	7
IIB	14	8	-	-	22	-
IIIA	426	168	1 232	657	594	1 889
IIIB	232	63	194	113	295	307
IIIC	57	17	33	17	74	50
<b>TOTAL</b>	<b>848</b>	<b>304</b>	<b>1 501</b>	<b>797</b>	<b>1 152</b>	<b>2 298</b>

## ALTERNANCE

En 2024, dans les 18 entreprises ayant répondu, il a été conclu 4 contrats de professionnalisation (contre 8 en 2023) et 59 contrats d'apprentissage (contre 90 en 2023), pour des diplômes très majoritairement de niveau Master. Cette baisse n'est pas surprenante au vu des restrictions budgétaires émises par France Compétences.

## AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 89 % des entreprises ayant répondu).

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il est constaté une augmentation du nombre d'accidents du travail (0,19 % des effectifs contre 0,05 % en 2023), et une augmentation du nombre d'accidents dans les trajets domicile-travail (0,68 % en 2024 contre 0,15 % en 2023).

